Image not found or type unknown

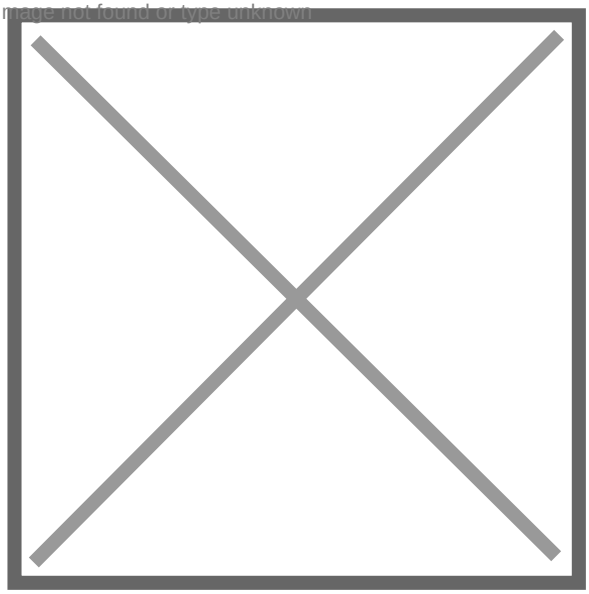

Pension et garde alternée.....

Par **Gaya67**, le **27/01/2016** à **11:50**

Bonjour,

je suis en cours de séparation et mon mari veut la garde alternée, mais lors de ses gardes, se sont ses parents qui en auront la garde, car selon ses horaires il lui est impossible de les garder....[smile17]....

Et hier on m'a dit, que s'il veut la garde alternée, il n'est obligé de me verser une pension pour les enfants...

ma question est: vaut il mieux que j'ai la garde exclusive ou d'une manière ou d'une autre il me doit une pension... il veut aussi la moitié des allocations familiale (il a le droit d'après la caf si je suis ok)

merci de vos réponses et bonne journée[smile4]

Par **cocotte1003**, le **27/01/2016** à **12:59**

Bonjour, lors d'une garde alternée, le juge ne donne pas de pension la plus part du temps puisque les parents assument les frais des enfants pendant leur temps de garde. S'ils y a une disparité entre les revenus des parents, le parent peut demander une pension alimentaire. Vous pouvez demander à ce que les allocations vous avez soient en totalité versées, cordialement

Par **Gaya67**, le **27/01/2016** à **13:21**

Bonjour,
merci de votre réponse, mais le soucis est que je gagne un tiers de son salaire, ce qui est impossible pour pouvoir assumer les enfants correctement.
cdt

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés